



Bilan d'Activités *Annuel*

2023
www.vigniale.org





Sommaire

03

Le Mot de la Présidente

05

Présentation des membres

06

Les marraines, parrains et filleule.les

07

Le double symbole

09

Les Actions 2023

13

Vignialé va plus loin...

14

Vignialé, les Rencontres

15

Les enfants de Vignialé

16

Le futur pour Vignialé

20

Bilan financier

21

Remerciements

22

Le mot de la fin

23

Annexes

Le mot de la présidente

Si notre association, l'association VIGNIALE était un élève, je dirais que, cette année, nous sommes passés en classe de CM2 et que nous nous apprêtons à réussir l'examen du CEPE pour intégrer le collège.

La classe de CM2, car, depuis 4 ans que nous existons, nous avons, je crois, réussi le cours primaire. Nous avons débuté cette association avec détermination, avec, chevillée au corps, l'envie d'offrir à ces enfants de Grand-Popo, le choix, une multitude de possibilités d'avenir. Juste ça.

Nous n'aurions pas la prétention de vouloir changer le destin de tous, mais nous espérons ouvrir une fenêtre, une porte, dans ces jeunes esprits qui voient souvent leurs envies d'avenir emmurées par l'incertitude.

Bonjour à vous, membres, sympathisants, futurs membres, et futurs sympathisants de l'association VIGNIALÉ.

« L'enfant est un trésor », voilà, en rappel, la traduction de ce nom.

Notre mission est, en duo avec le corps enseignant, de repérer les élèves qui ont du potentiel, l'envie d'aller plus loin dans leurs études, et dont les parents manquent de moyens financiers, et être, nous, le relais de ces parents sur le plan scolaire, en prenant en charge le financement des frais scolaires. Pour cela, des parrains et marraines cotisent chaque mois afin d'assurer, en plus des frais scolaires, un petit déjeuner aux enfants ainsi qu'à leur fratrie présente dans l'école ou dans le collège.

Après 4 ans d'activité, nos filleuls poursuivent assidument leur scolarité. Nous avons eu à déplorer quelques abandons, en cours de route, mais rien d'alarmant. L'histoire d'Ilaria – dont la maman a débarqué à l'école le jour de la rentrée, s'est présentée à la directrice, chacune de ses mains serrant fort celles de ses 2 filles, en demandant l'aide de l'association pour ses filles qu'elle voulait voir aller le plus loin possible – est source d'espoir et de joie.

Le mot de la présidente

Nous avons, au cours de cette année, mené plusieurs actions dont nous vous parleront en détail dans ce bilan.

Plus que jamais, nous avons de l'ambition. Voir grandir cette association, la voir devenir un recours pour tous ces enfants qui, fondamentalement ont envie de rêver, parfois même de rêver grand. L'enfance est une terre fructueuse qui, naturellement, fait pousser des rêves sans limites. Nous voulons aider à rétablir ce droit au rêve, pour ces enfants dont le regard, profond et triste au premier abord, se pare, petit à petit, de l'éclat de l'enfance qui n'aurait jamais dû laisser sa place à la gravité.

Ensemble, poursuivons notre tâche. Pour eux, pour nous, et parce que, lorsqu'on sème une graine dans l'esprit d'un enfant, c'est le monde entier qui fleurit.

Merci à tous, et à cette vibrante part d'humanité que vous laissez voir au travers de votre ardeur à œuvrer avec l'association Vignialé.

Merci. Akpé looooo.

Corine DOSSA

Présidente fondatrice de l'association Vignialé.



Présentation des membres de l'association



Corine DOSSA
Fondatrice &
Présidente



Magali LANDZY
Vice-présidente



Ghislaine CANU
Secrétaire



Ulysse TOHOUNGBA
Trésorier & Ambassadeur
au Bénin



Régine KASSECHIN
Directrice de l'école
de Hounsoukouè



Hermann LOBOTOE
Membre



Philippe HACHEME
Membre



Aimé VIDEDOBA
Membre



Sophie BERTHELOT
Membre Honorifique



Shadé CHRISTINE-DOSSA
Membre Honorifique



Hélène DABRIOU
Membre Honorifique

Les marraines et parrains et leurs filleul.les



Nom de l'enfant	Marraine / Parrain
Gloria GAWÉ BONI	Ahouéfa POGNON
HOUEDENOU FERNANDINE	Akosua FADHILI AFRIKA
KOUDEHA JUNIE	Alain POLIENOR
Lucie AGBEMAVO	Alice PATINI
HAZOUME RUTH	Aline MORTON
TOSSOU PASCIA	BEATRICE GALITA
DE SOUZA MARCELIN	BEATRICE GALITA
HOUEDESSOU GEORGETTE	Claire GBAGUIDI
DOSSA VIRGINIE	Corine DOSSA
TOSSOU CLEMENTINE	ELOISE INGADASSAMY
HOUNKPE -KISSIBETHSALEE	ELOISE INGADASSAMY
TOSSAVI GEOVANI	ELOISE INGADASSAMY
KOUMONDJI JULES	Eloïse INGADASSAMY
Rodolphe LOKOSSOU	Emily CHONKEL
Luc HAZOUME	Esther POPOTTE
Françoise AGBEMAVO	Esther POPOTTE
ZOUNEGNON CHRISTOPHE	Fabrice CALABRE
Ella Kayili KINDOZOU	FRANCK TÉTÉGAN
LIONEL MEKPOE	Ghislaine CANU
HADEKOU AYEFELE	Gladys GANE
HADEKOU AICHA	Gladys GANE
MEKOUNOUTCHI HERMIONE	Hermence MONCHEU

Nom de l'enfant	Marraine / Parrain
Ulrich Thomas ABALLO	Jessica GALANTH
Elizabeth KOUMONDJI	Joséphine ABALLO
ATCHANHOVIN REBECCA	Laure TARER
KOUKOU VALDOS	Lucette MORTON
HESSOU CHRISTINE	Makoura ROUALLAND
ACLINOU JEAN BAPTISTE	MARIE CHANTAL CHARLES
AHOUANDE MANUELLA	Marie-Chantal CHARLES
KAKPO OTINIEL	Marie-Louise LORDINOT
AYIGBINTO GERALDE	Patricia ZAMIA
KOUASSI HERMINE	REGINE LORDINOT
MINTCHI DANIEL	Régine LORDINOT
KOULETIO LEUHANS	René DUPONT
KPONOOR NICAISE	Sabine HOA
DJEGUE ANNA	SABINE HOA
Précieux AHOUANSSOU	Sonia MATHIEU
JORICK MENSAH	Sophie BERTHELOT
Doriane KOUSSAHOUE	Sylvie COINTRE
TRESOR EMMANUEL SOGNINGBE	Tania TITE
GOUFFLE HILARIA	Valérie STURM
Parfaite AGBEMAVO	Viviane ABALLO



Histoire d'une double symbolique



Quel métier souhaiteriez-vous exercer plus tard ? Ci-après quelques réponses :

Espoir : Sage-femme

Alexandrine : Couturière

Trésor : Ministre

Hilaria : Couturière

Christophe : Footballeur

Pascia : Professeur de SVT

Ariel : Policier

Bethsalée : Mécanicien avion

Leuhans : Avocat

Marc : Douanier

Vous vous demandez où est la symbolique ici ? Je vais vous la révéler : Elle est dans la variété des professions citées ! Il y a 4 ans, à cette question, les réponses étaient timides, retenues, et la plupart des enfants se réfugiaient dans les ordres religieux : Prêtre et bonne sœur tenaient le haut du pavé.

C'était alors pour ces enfants, la seule manière raisonnable d'imaginer un futur sans faim. C'était, pour eux, la seule perspective réaliste, quand il s'agissait de s'élever dans l'échelle sociale.

Aujourd'hui, la question n'est pas : Vont-ils atteindre le but édicté ce jour ? Non, la victoire réside dans l'ouverture des esprits, dans leur croyance qu'ils peuvent être ce qu'ils veulent.

“Nous tous, les enseignants que vous voyez à cette table, nous sommes tous des miracles!”

Les enfants, repus, heureux, s'étaient levés de table. Ils avaient débarrassé les assiettes et, dans l'arrière-cour du restaurant tenu par le mari de Mathilde, ils aidaient à la vaisselle en papotant joyeusement.

Hélène, Daniel et moi, avons, également vidé nos assiettes du délicieux plat de Dakoin cuisiné et servi par le mari de Mathilde. Autour de quelques boissons locales, nous devisions joyeusement, nous aussi sur l'apport de l'association à la vie de cette école. La directrice, Régina, ainsi que les enseignants nous racontaient le changement dans la vie des enfants depuis la création de l'association.

Soudain, le silence...

Mathilde venait de prononcer cette phrase, et chacun en digérait le sens et en réalisait la profondeur.

-« Nous, les enseignants que vous voyez à cette table, nous sommes TOUS des miracles » !!!

Histoire d'une double symbolique



-Qu'est-ce que tu veux dire ? lui ai-je demandé.

-Je veux dire par là que, nous, les 6 enseignants que vous avez devant vous, ne devrions pas être là. Nous sommes nés dans des milieux très modestes et chaque étape, pour parvenir au statut d'instituteur, d'institutrice fut jalonné de difficultés, parfois même fut un combat !

D'ailleurs, nous avons des rêves plus grands, que nous n'avons pu atteindre. Mais avoir atteint ce statut d'enseignant relève déjà du miracle ! Nous avons eu la chance, à un moment donné de notre vie, de tomber sur quelqu'un qui nous a aidé à poursuivre. Et pour ces enfants,, l'association Vignialé sera ce bon samaritain, cette chance extraordinaire ! Non, Mme Corine, vous ne réalisez pas l'étendue de ce que vous faites pour ces enfants » !!!!

Que vous dire ?

Hélène, Dan et moi nous sommes regardés. Nous étions repus. Nous voilà émus. Profondément reconnaissants de ces mots d'encouragement et pleins de gratitude, de recevoir ce témoignage brut, direct, poignant...

Et j'avais là, l'explication de leur engagement, de leur dévouement envers ces enfants. Ils se voient en chacun d'eux et connaissent mieux que quiconque les secrets de leurs cœurs qu'ils n'osent faire apparaître en plein jour.

Les voici, nos miracles vivants :



Régine KASSECHIN
Directrice
Maîtresse de CM2



Pascal TOSSOU
Maître de CI



Mathilde AMOUSSOU - CHOUH
Maîtresse de CP



Véronique MESSANH
Maîtresse de CE1



François KEYIDE
Maître de CE2



Solange ZANNOU
Maîtresse de CM1



Les actions de l'année 2023

Accès à la cantine : augmentation d'un nombre de bénéficiaires

Au début de l'année 2023, nous avons prévu une quinzaine de nouveaux filleuls. Nous terminons l'année avec 23 nouveaux filleuls. Objectif largement dépassé donc !
Merci à toutes celles et ceux qui ont choisi de cheminer avec nous !

Merci

Quelques marraines et parrains arrivé.es en 2023 !



Tanya TITE



Alain POLIENOR



Valérie STURM



Béatrice GALITA



Laure TARER



Lucette MORTON



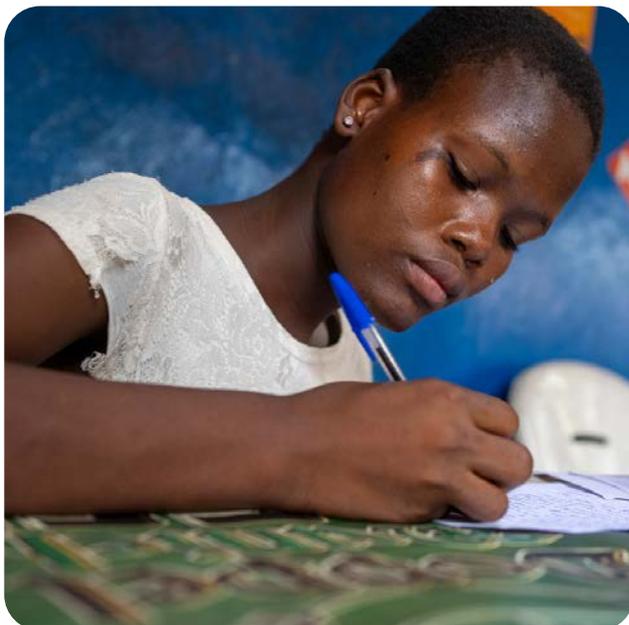
Maire-Aline MORTON



Franck TÉTÉGAN



Jessica GALANTH



Aide aux collégiens : De 100 à 150 CFA/jour

Eh oui ! La guerre en Ukraine a - semble-t-il - eu des répercussions jusque dans les contrées les plus éloignées ! L'augmentation des prix nous a conduit à augmenter le montant alloué aux enfants du collège pour la cantine. Nous espérons, si le budget le permet en 2024, augmenter également la dotation de la cantine des enfants du primaire.

Les actions de l'année 2023

Tableau des marraines & parrains

L'un des moments phares de cette année fut, en novembre, la réalisation du tableau des marraines. Le constat a été simple : les marraines et parrains connaissaient le visage de leur filleul.le. Il n'en n'était pas de même des enfants.

Hélène Dabriou, adhérente très active, a émis cette idée. Immédiatement, le budget a été débloqué, Hélène s'est chargée de la magnifique mise en page, et Ulysse, à Cotonou, s'est chargé de le faire imprimer.

Le tableau fut installé dans la classe des tout petits, les élèves du CI, dans la joie et l'excitation générale. Chaque filleul.le a pu découvrir ou reconnaître sa marraine. Ce tableau a également créé, auprès des parrains et marraines, un lien de fraternité.



Un vélo pour Christophe



Demandez aux enfants le cadeau qui leur ferait le plus plaisir et il y a de fortes chances qu'ils vous répondent : un vélo ! L'année dernière, Manuella, la filleule de Marie-Chantal a eu ce bonheur et c'est, entourée de ses parents et de ses frères et sœurs, qu'elle a reçu ce somptueux cadeau. Depuis, son frère l'utilise pour la déposer à l'école avant de continuer sa route vers le collège. Une pierre, deux coups donc.

Cette année, c'est Fabrice qui a voulu faire ce cadeau à son filleul, Christophe Zounegnon. C'est un adolescent, tout heureux, qui a appuyé sur la pédale le long de la grande route qui traverse la petite ville de Grand-Popo ! 😊

Béatrice a également gâté des filleul.es : un vélo pour Marcelin De Souza et une tablette pour Pascia Tossou !

Les actions de l'année 2023

Création de la bibliothèque : 80kg de livres acheminés de la Guadeloupe

Chaque année, quelques membres de l'association et moi-même allons à Grand-Popo rendre visite aux enfants ainsi qu'à la belle équipe qui les accompagne sur place. Après avoir fait le point avec eux, nous envisageons les projets à venir.

En 2022, nous sommes repartis avec l'idée d'une bibliothèque qui servirait aussi bien aux élèves du primaire que du secondaire. Ce fut chose faite. Quelques bonnes volontés ont répondu à notre appel et 80 kg de livres ont pu être acheminés et rangés, constituant ainsi le début de la bibliothèque que nous comptons étoffer au fur et à mesure de nos voyages.

Merci à tous les contributeurs.



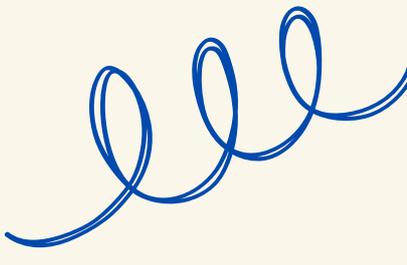
Ne pas oublier la super équipe de l'école de Hounsoukoué



Pour remercier la directrice, Régina Kassechin, qui est d'un dévouement total envers ces enfants, l'une des marraines, Béatrice, a décidé de lui offrir un ordinateur tout neuf ! Cela tombait bien, celui de Régina commençait sérieusement à donner des signes de fin de vie ! 😊

De même, un Téléphone a été offert à Aimé Videdoba (président des parents d'élèves) par une marraine et chaque instituteur a reçu un cadeau d'une adhérente, Shadé (horloge mural pour les femmes et chemises pour les hommes)

Les actions de l'année 2023

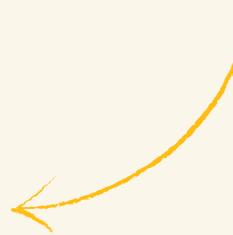


Repas de Noël 2023

Savez-vous que la sardine peut contenir plus de saveur, réjouir les papilles plus que saumon, fois gras et tuti quanti ?

Certains enfants n'ont jamais goûté le contenu de ces petites boîtes magiques. Aussi, cette année pour la Noël, nous avons décidé d'offrir aux enfants un repas composé de 2 boîtes de sardines, de l'akassa (boules à base de farine de maïs), et un jus de tomates oignons.

Ce sera la fête ! Merci à Super Regina et son équipe pour avoir fait le nécessaire.



Vignialé va plus loin

Aide spéciale aux parents

Ilaria, Manuela, John...

Ilaria est une enfant souriante, joyeuse, très attachante et pleine de reconnaissance. A Grand-Popo, elle ne manquait aucune occasion de s'approcher de moi, de me sourire, de me faire un câlin. Quand elle a découvert sa marraine Valérie, sur le tableau des marraines, elle l'a trouvée « beeeeeelle ».

Ilaria est cette jeune fille, amenée à la directrice par sa maman le jour de la rentrée. La maman demandait de l'aide à l'association. Le papa avait perdu son emploi, et elle avait sacrifié jusqu'à son dernier matériel de vendeuse de riz.

Valérie, qui était en attente d'une filleule a immédiatement accepté de marrainer Ilaria, et une autre marraine a offert 150 euros à la maman afin que celle-ci puisse reprendre sa petite activité lui permettant de répondre aux besoins primaires de la famille.

Et puis, le père d'une de nos filleules, Manuella, a bénéficié d'un don de 150 Euros pour aider à renforcer le petit commerce de sa femme.

Enfin, John, un jeune père de famille, a reçu un montant de 130 Euros pour permettre la scolarisation de ses trois garçons.

Cet élan de solidarité est fréquent, à l'association Vignialé, et participe du ciment qui nous uni si fortement.



Aide spéciale panier repas

Nous sommes passés de six familles à treize familles. Nous avons instauré, depuis maintenant 3 ans, une aide supplémentaire aux enfants les plus démunis dont les parents reçoivent un « panier repas ».

A ce jour, 13 familles en bénéficient. Dans ce panier, on trouve du riz, de l'huile, du maïs et autres denrées alimentaires de première nécessité.

Vignialé les rencontres

Chaque année, depuis 4 ans, je vais à la rencontre des enfants et de l'équipe encadrante. Il est important de suivre nos actions relayées sur place, de vérifier l'utilisation des fonds envoyés, de suivre l'évolution des enfants et d'échanger avec les enseignants...et les enfants.

24 octobre 2023

La première rencontre fut avec un groupe de voyageurs venus de Guadeloupe, dont je faisais partie. Certains de ces voyageurs transportaient dans leurs valises des livres pour la bibliothèque. Les enfants de l'association ainsi que leur fratrie ont bénéficié d'un copieux repas offert par l'association. Quelques-uns d'entre eux ont déclamé un texte de gratitude pour les actions de VIGNIALE.

Le repas a été offert aux 110 élèves et au corps enseignant

Le 1er novembre 2023

Un autre Super repas avec les enfants parrainés + enfants de la directrice + corps enseignant. Le restaurant choisi fut celui du mari de Mathilde, l'une des institutrices. Restaurant du mari de Mathilde. 2 invités spéciaux, Mr et Mme Dabriou, venus de Guadeloupe, et membres actifs de l'association, ont pu voir concrètement la raison d'être de l'association.

17 novembre 2023

Une troisième rencontre, très joyeuse avec une distribution de cadeaux par une adhérente, Shadé, et un tohu bohu dans la cour avec un bénévole, Djibril, suivi par tous ce jour-là, car amusant les enfants avec son drone.



Mention spéciale à Mr Dabriou, photographe de métier, pour les superbes photos dont il nous a fait cadeau !

Focus



les enfants de Vignialé

Virginie, 11 ans, en classe de CM2, est un peu la mascotte des professeurs. Issue d'un milieu extrêmement modeste et vivant avec sa mère et sa sœur, elle n'en n'a pas moins une volonté de fer !

Sérieuse, travailleuse, aidante, elle est toujours pleine de bonne volonté pour aider enfants ou enseignants. Elle a un bel avenir devant elle si sa maman, un peu lunatique, ne se mêle pas de sa scolarité. Elle a même été nommée responsable de la brigade hygiène de l'école. Son patronyme, qu'elle partage avec la présidente de l'association n'est que pure coïncidence.

Géralde et Clémentine sont amies. Ces deux adolescentes, collégiennes se sont épanouies depuis leur intégration dans le programme de l'association. Elles sont devenues deux belles jeunes filles, travailleuses et un peu malicieuses.



Virginie DOSSA

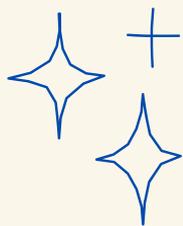


Géralde et Clémentine





Le futur pour l'école .^o les infrastructures



Ceux et celles qui ont vu l'état de l'école sont parfois horrifiés : elle est dans un état déplorable. Quel que soit l'endroit où se porte votre regard, des murs qui s'effritent, des cavités dans les murs, des trous dans la toiture...

Bref, un état général assez désolant. Chaque année, en fonction des urgences, nous procédons à de petites réparations, en fonction de l'urgence édictée par la directrice ou le corps enseignant.



Le futur pour l'école. ° les infrastructures

Clôture

Depuis maintenant 3 ans, la directrice nous parle de l'urgence d'ériger une clôture pour la sécurité des élèves. L'école donne directement sur la voie principale de Grand-Popo et il arrive que des personnes déséquilibrées y pénètrent. Le montant de ce projet était, à l'époque d'environ 9000 Euros. Nous n'avons pu, à ce jour, réunir la somme nécessaire, mais il reste d'actualité. Nous ne désespérons pas à l'idée de réunir cette somme.

Toiture

Des réparations dans la toiture qui n'est plus étanche sont à prévoir d'urgence.

Visserie

L'école est à moins de 100m de la plage. L'air marin, charriant son lot de sel, fait son œuvre en enduisant de rouille toutes les visseries. Celles-ci sont changées régulièrement et doivent l'être en urgence actuellement. Les prochains dons permettront ces travaux.

Salle polyvalente (apatam)

Dans la grande cour, deux arbres, côte à côte et semblant se soutenir l'un l'autre sont les seuls points d'ombre pour se protéger du soleil et de la pluie. Cette année, à l'unanimité, les enseignants et la directrice ont choisi comme urgence, la construction d'un apatam. Les enfants pourraient s'y réfugier en cas de pluie, ou s'y installer tout simplement à l'heure du déjeuner. Le premier devis proposé est de 7.000 euros. Nous espérons réunir cette somme pour cette année. Particuliers, entreprises sont la bienvenue pour nous y aider. N'hésitez pas à en parler autour de vous.



Exemple d'apatam



Anciennes latrines à détruire

Les anciennes latrines soulèvent un problème de sécurité. Il faut absolument les détruire. Cet espace pourrait, par la suite, être utilisé à d'autres fins.

Le futur pour Vignialé

La plupart des enfants de Grand-Popo n'ont jamais dépassé un périmètre de 20 km autour de leur lieu d'habitation.

Cotonou, la capitale économique, est à 80km et la visiter constitue un rêve pour beaucoup.

En décembre, les enseignants ont réussi à rassembler 60% de la somme nécessaire pour offrir ce voyage aux classes de CM2, dans le cadre d'un projet pédagogique.

L'association Vignialé a salué et encouragé cet effort en complétant cette somme.

Pour le mois de Juin, offrir ce voyage de fin d'année scolaire à un plus grand nombre est l'un de nos projets de 2024.





Le futur

pour Vignialé



- Création d'une fiche de suivi par enfant à transmettre à la marraine ou au parrain

Pour permettre aux parrains et marraines d'en savoir plus sur leurs filleul.le.s, nous allons mettre en place une fiche de suivi . Cette fiche concernera l'enfant dans la vie scolaire, et dans la vie familiale.

- Création de la Fondation Vignialé

Parce que nous sommes ambitieux, nous posons, dès cette année ce projet grandiose de transformer l'association VIGNIALE EN FONDATION. Yes, we can !



Fondation Vignialé

Bilan financier



Trésorerie au 01/01/2024 2 269,94€

Total collecte 2023 8 811,00€

Autres fonds 2023 795,94€

Total dépenses 2023 7 337,00€

DONT

Cadeaux enfants et enseignants 540,00€

Aides aux parents 340,00€

Frais bancaires 112,00€



Nos remerciements à tous nos donateurs pour leur soutien généreux

Merci à chacun des contributeurs qui permettent à cette association de poursuivre son projet. Que vous soyez simple adhérent, parrain, marraine, contributeur, donateur, ou encore bénévole, que vous parliez juste de nous autour de vous... MERCI A TOUS ! Nous existons parce que vous existez.

Merci aux membres du bureau, Sophie, Ghislaine, Ulysse, Magali...pour votre dévouement à cette association,

Un merci spécial à Hélène, Daniel et Gabriel DABRIOU, spécialement présents impliqués cette année (secrétariat, Infographie, photo, création de site, communication...et bien plus encore !). Merci pour toute cette énergie que vous avez déployée pour ce projet, en 2023.

Mme la directrice, Régina, sans elle, difficile d'imaginer la pérennité de cette association ! Plus qu'une directrice d'école, une maman, une avocate, une famille pour les enfants, une autorité pour rendre les choses possibles...1000 MERCI à elle.

Les enseignants, passionnés, dévoués, heureux de donner bien plus que ce que leur fonction ne l'exige : MERCI à eux.

Aimé, président des parents d'élèves du collège, toujours à nos côtés pour la cause des enfants, Merci.

Et si j'ai oublié certains, qu'ils pardonnent mon étourderie.

Bienvenue aux parrains et marraines de 2023 : Nous sommes ensemble.

Corine Dossa



Le mot de la fin

réservé à une jeune femme

Parce que, bien souvent, préoccupés par leur futurs d'adultes responsables et financièrement indépendants, nous termineront ce bilan par une jeune femme qui nous a fait ce rappel cette année :

–« Vous savez, ce sont aussi des enfants. Qui ont besoin de jouer. D'avoir des préoccupations de leur âge. Alors, pendant que vous garnissez la bibliothèque de livres, ce qui est génial, moi, j'ai choisi de remplir mes valises de jouets, et de chocolats. Comme on le ferait pour n'importe quel enfant !!!!

Merci du rappel, Shadé : tu as raison, ce sont, avant tout, ici et maintenant, des enfants !



Les Annexes



- Statuts de l'association
- Fiche parrainage
- Bulletin d'adhésion 2024



STATUTS ASSOCIATION

“VIGNIALE : L’ENFANT EST UN TRÉSOR”

Il est toujours une valeur ajoutée, mais son humanité se doit d’être cultivée.

Préambule

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction dans les présents statuts vise indifféremment l’homme ou la femme.

ARTICLE PREMIER – Constitution, dénomination, droit applicable et siège social

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « **VIGNIALE : L’ENFANT EST UN TRÉSOR**» dont le siège social est fixé à : Domaine de Mare-Gaillard, 97190 LE GOSIER (Guadeloupe)

ARTICLE 2 - OBJECTIF

Cette association a pour objectif :

- 1- Soutenir et encourager l’éducation, le développement psychologique et émotionnel des enfants du Bénin (avec un accent particulier sur la région du Mono de toutes les manières possibles) .
- 2- En collaboration avec des directeurs d’établissement, les autorités locales et d’autres associations, repérer les élèves en rupture scolaire et leur permettre, soit de réintégrer un cursus scolaire, soit les accompagner dans l’apprentissage d’un métier.
- 3- Fournir de l’équipement scolaire
- 4- Offrir des bourses d’études
- 5- Soutenir et encourager les parents dont les enfants sont un soutien financier et qui, de ce fait, ne peuvent les envoyer ou les maintenir à l’école.
- 6- Contribuer à répondre aux besoins moraux, éthiques, spirituels et scientifiques des enfants en les aidant à réaliser leur plein potentiel
- 7- Mener des actions culturelles.

Par ailleurs l’association inscrit son projet dans une dimension d’intérêt général, en s’ouvrant à tous les publics, notamment les plus fragiles, en préservant à ses activités un caractère non lucratif, séculaire et non-partisan. En toutes circonstances, l’association garantit un fonctionnement altruiste et transparent et préserve le caractère désintéressé de sa gestion.

ARTICLE 3 – DURÉE

L’Association est créée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 5 - COMPOSITION

L’association se compose de :

a) Membres fondateurs

Sont reconnues comme membre fondateurs les personnes physiques initiatrices de l’action de l’association, adhérant aux statuts et à son règlement intérieur. Les membres fondateurs se doivent d’être obligatoirement présents lors des réunions statutaires. Les fondateurs de l’association « VIGNIALE : L’ENFANT EST UN TRÉSOR » sont Corine DOSSA et Ulysse TOHOUNGBA. En tant que fondateurs, ils se veulent les gardiens de la mémoire de l’association et disposent d’une place à vie au sein du bureau exécutif et d’un double vote lors des élections.

b) Les membres adhérents

Sont reconnues comme membres adhérents les personnes physiques engagés dans l'action de l'association et adhérant aux statuts et à son règlement intérieur. Les membres actifs s'acquittent d'une cotisation annuelle fixée par la première réunion statutaire annuelle et agissent bénévolement dans le fonctionnement de l'association. S'ils sont présents lors des élections, ils ont une seule voix délibérative. Cependant, pourront participer au vote, les adhérents à jour de leurs cotisations et inscrits au sein de l'association depuis un an révolu. Ceci, après la première année de l'association.

c) Les membres d'honneur

Sont reconnues comme membres d'honneur les personnes morales ou physiques nommées par le bureau en remerciement de leur soutien ponctuel ou de leur aide. Parrainant l'organisation, ils disposent d'une voix consultative lors des prises de décisions importantes.

Tous les membres ont la liberté irrévocable de prendre part aux réunions statutaires.

ARTICLE 6 - ORGANES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'association est entièrement et unilatéralement assuré par son bureau exécutif. Les membres du Bureau (à l'exception des fondateurs) sont élus pour un an chaque année lors d'une réunion statutaire.

Le Bureau est constitué au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Il peut être complété par des adjoints (pour chaque poste) qui pourront assumer le remplacement en cas de besoin. Les membres sont rééligibles.

ARTICLE 7 - DÉNOMINATION DES MEMBRES DES ORGANES A JOUR ET DE LEURS FONCTIONS

MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Corine DOSSA

Vice-Présidente : Magali LANDZY

Trésorier : Ulysse TOHOUNGBA

Secrétaire : Ghislaine CANU

Secrétaire adjointe : Nathalie LORDINOT

MEMBRES HONORIFIQUES

Sophie BERTHELOT

Raymond AHOUANSON

Guy DOSSA

ARTICLE 8 - ADMISSION ULTERIEURE

Pour adhérer, il faut être âgé de 18 ans au moins à la date de l'adhésion.

ARTICLE 9 – COTISATIONS DES MEMBRES

Les membres fondateurs et adhérents s'acquittent d'une cotisation annuelle minimale fixée à la somme de 30 euros. Les membres d'honneurs de l'association ne sont tenus d'aucune obligation de cotisation mais peuvent faire des dons libres.

ARTICLE 10 - RADIATIONS

La qualité de membre se perd par :

a) La démission;

b) Le décès;

c) La radiation prononcée par le bureau exécutif pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit.

ARTICLE 11 - RESSOURCES

- des cotisations ;
- des dons en espèce ou en nature ;
- des subventions de l'état, des collectivités territoriales et des établissements ;
- du produit des manifestations qu'elle organise ;
- des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle peut posséder ;
- des rétributions des services rendus ou des prestations fournies par l'association ;
- de toutes autres ressources autorisées par la loi, notamment, le recours en cas de nécessité, à un ou plusieurs emprunts bancaires ou privés.

ARTICLE 12 – INDEMNITES

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du bureau exécutif, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté lors d'une réunion statutaire éventuelle présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

ARTICLE - 13 - REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le bureau.

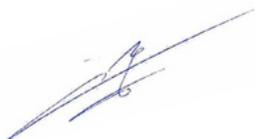
Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE - 14 - DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but similaire.

Fait à Gosier, le 17 Novembre 2019

DOSSA Corine



TOHOUNGBA Ulysse



CANU Ghislaine



FICHE DE PARRAINAGE ENFANT



ASSOCIATION VIGNIALÉ

Domaine de Mare-Gaillard
97190 LE GOSIER (Guadeloupe)
Tél. : 0690 67 94 89
E-mail : associationvigniale@gmail.com

VIGNIALÉ - L'ENFANT EST UN TRÉSOR

Nom Prénom :

Adresse Postale :

Code Postal : Ville :

Né(e) le : Profession :

N° de téléphone : E-mail

- M'engage à parrainer un enfant présenté par VIGNIALÉ et adhère à la charte de parrainage
- Je suis déjà adhérent de l'association
- J'adhère à l'association en tant que Membre (30 euros/an)
- J'exprime une préférence pour :
 - Un garçon
 - Une fille
 - Indifférent
 - Un enfant (4 à 12 ans)
 - Un adolescent (plus de 13 ans)

Nom de l'enfant parrainé :

CONTACT AVEC L'ENFANT PARRAINÉ ET ENGAGEMENTS DU PARRAIN :

- Je souhaite être un "**parrain anonyme**" (vis-à-vis de l'enfant et de sa famille)
- Je souhaite être un "**parrain connu**" et correspondre avec l'enfant et son référent (en principe une fois par trimestre)
 - Partéléphone
 - Par mail
 - Par courrier postal
- J'accepte que mon nom et prénom soient communiqués à l'enfant que je parraine (l'adresse et le téléphone ne sont pas communiqués)
- J'accepte que mon prénom soit cité en tant que parrain sur le site internet de VIGNIALÉ en association avec celui de l'enfant parrainé
- J'accepte que ma photo soit diffusée sur le site internet de l'association
- En cas d'arrêt du parrainage, je m'engage à prévenir au moins trois mois à l'avance.

MONTANT DU PARRAINAGE ET MODALITES DE REGLEMENT :

Je m'engage à prendre en charge les frais de scolarité et de suivi éducatif pour un montant global de **15 euros par mois** (10 euros après défiscalisation). Ce montant est révisable en septembre de chaque année

Je choisis de payer :

par chèque

par virement

chaque début de mois (15 euros)

chaque début de trimestre (45 euros)

Trousseau de rentrée scolaire payable en septembre (50€)

Je reconnais être informé(e) que les versements effectués pendant les mois de juillet et août servent à financer les frais d'inscription pour la rentrée suivante, acheter des vêtements et fournitures scolaires (y compris de sport), à financer des cours ou activités de vacances et que l'éventuel reliquat est versé au budget action sociale de l'association

Fait à Le.....
Signature précédée de la mention "lu et approuvé »

COORDONNÉES BANCAIRES VIGNIALIÉ

RIB CREDIT MUTUEL

TITULAIRE : VIGNIALÉ - L'ENFANT EST UN TRESOR

BANQUE : 16159 ☒ **GUICHET :** 05342 ☒ **N° COMPTE :** 00020412601 ☒ **CLÉ :** 06

IBAN : FR 76 1615 9053 4200 0204 1260 106

BIC : CMCIFR2A

"L'enfant est toujours une valeur ajoutée, mais son humanité se doit d'être cultivée."

Merci de nous y aider !

VIGNIALÉ - L'ENFANT EST UN TRÉSOR



Domaine de Mare-Gaillard
97190 LE GOSIER (Guadeloupe)
Tél. : 0690 67 94 89
E-mail : associationvigniale@gmail.com

N° Adhérent(e) :

(à remplir par l'Association)

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom :

Adresse Postale :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : E-mail

Adhésion 2024 à l'Association VIGNIALE pour un montant de trente euros (30€) - 12 mois

Mode de règlement :

- Chèque à l'ordre de VIGNIALÉ
- Virement (voir RIB ci-dessous)

Fait à Le.....
Signature précédée de la mention "lu et approuvé »

Bulletin à nous retourner avec votre règlement en cas de paiement par chèque à l'adresse suivante :

ASSOCIATION VIGNIALÉ
C/O Corine DOSSA
Domaine de Mare-Gaillard
97190 LE GOSIER

COORDONNÉES BANCAIRES VIGNIALÉ

RIB CREDIT MUTUEL

TITULAIRE : VIGNIALÉ - L'ENFANT EST UN TRESOR

BANQUE : 10278 • GUICHET : 05342 • N° COMPTE : 00020412601 • CLÉ : 03

IBAN : FR 76 1027 8053 4200 0204 1260 103

BIC : CMCIFR2A

"L'enfant est toujours une valeur ajoutée, mais son humanité se doit d'être cultivée."

Merci de nous y aider !



Association VIGNIALÉ, l'Enfant est un trésor
Domaine de Mare-Gaillard
97190 Le Gosier

Corine DOSSA • 0690 67 94 89
associationvigniale@gmail.com